



DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de BEAUVAIS  
CANTON DE CHAUMONT EN VEXIN  
[mairie.loconville@orange.fr](mailto:mairie.loconville@orange.fr)

**COMMUNE DE LOCONVILLE**  
60240

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Janvier 2021**

Convocation : 12 janvier 2021

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Membres absents : 01

Affichage : 12 janvier 2021

**L'an deux mil vingt et un, Le dix-neuf janvier à dix-neuf heures,**  
les membres du conseil municipal de la commune de LOCONVILLE légalement  
convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle de la maison du village, sous  
la Présidence de M. Serge STEINMAYER, Maire.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

MM. Serge STEINMAYER, Maire, MM. Philippe GAUTIER, Rémy RICHARD et Mme Patricia  
LE MAITRE adjoints au maire, Mme Isabelle MIFKOVIC,  
MM. Charles GAUTIER, Olivier CASSEGRAIN, Mme Véronique LEFEUVRE,  
MM. Mathias LAURE et Xavier SAMAIN,

**Absents excusés** : M. Franck LEVEAU qui avait donné pouvoir à M. Philippe GAUTIER.  
Après approbation du procès-verbal de la réunion précédente, Monsieur le maire ouvre  
la séance.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. Xavier SAMAIN.

**VENTE TERRAIN COMMUNAL RUE GAILLOTTE (folio 012021)**

La commune est propriétaire d'un terrain rue Gaillotte, parcelle cadastrée C N° 375.  
L'offre d'achat pour cette parcelle C 375 d'une surface de 829M<sup>2</sup> s'élève à 85 000€,  
l'acquéreur serait M. GORCE.

Cette parcelle dépend du domaine privé de la commune et n'a jamais été affectée à  
l'usage public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et  
représentés,

**ACCEPTE** de vendre le terrain aux conditions énoncées ci-dessus,

**DONNE** tous pouvoirs à M. le maire pour signer les documents se rapportant à cette  
vente,

**CHARGE** M. le maire de transmettre la délibération au notaire.

## **MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA VIDEOPROTECTION DES ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS (folio 022021)**

Lors du conseil municipal du 8 décembre 2020, il a été décidé de mettre en place une vidéoprotection des espaces et des bâtiments publics, et de solliciter des subventions auprès du conseil départemental et de l'Etat.

L'étude et le suivi des installations de vidéoprotection sont confiées en terme de maîtrise d'œuvre à ATEKA Ingénierie à Beauvais.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** cette mission de maîtrise d'œuvre et

**ACCEPTE** la proposition de la société ATEKA Ingénierie à Beauvais

**CHARGE** M. le maire de signer les documents s'y rapportant.

## **PROJET DU SYNDICAT SCOLAIRE DES TOURBIERES : ECOLE DE LIANCOURT ST PIERRE**

Le projet de construction d'une école à Liancourt St Pierre a débuté en 2019 et se poursuit normalement.

M. le maire rapporte aux conseillers les propos du maire de Liancourt St Pierre au sujet de ce projet de construction.

Il faut préciser que, en plus de la construction d'une classe par le syndicat scolaire, la commune de Liancourt a souhaité ajouter un projet comprenant la réhabilitation de l'ancienne boucherie.

Aujourd'hui, le conseil municipal de Liancourt St Pierre pourrait remettre en cause la continuité de cette construction.

M. le maire de Loconville a reformulé au conseil syndical l'importance de ce projet, initialement suggéré par l'éducation nationale afin de regrouper les classes de Liancourt St Pierre du même côté de la rue et ainsi conserver les 4 classes du regroupement scolaire Liancourt St Pierre / Loconville.

Il a présenté également l'ensemble des chiffres réalisés, en dépenses et en recette.

Une réunion du syndicat scolaire sera programmée afin de confirmer la position du RPI et d'informer les conseils municipaux des communes de Liancourt St Pierre et de Loconville.

## **LOGEMENT LOCATIFS ET REVALORISATION DES LOYERS 2021**

Mme Patricia LEMAITRE intervient pour informer le conseil de la procédure mis en place pour un locataire en raison de loyers impayés.

M. Rémy RICHARD, adjoint au maire présente aux conseillers un tableau récapitulatif des loyers et des dépenses liées aux logements locatifs.

Il fait part des travaux à prévoir au budget 2021.

Le sujet de la revalorisation des loyers est remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

## **AVANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION DE L'EGLISE ST LUCIEN DE LOCONVILLE (folio 032021)**

L'architecte et l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (ADTO) proposent une seconde estimation prévisionnelle selon un planning des travaux différent, regroupé par partie de bâtiment.

M. le maire présente le bilan financier prévisionnel N°2 des travaux sur l'église St Lucien.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le conseil municipal,

**ACCEPTE** le bilan financier prévisionnel du 08/01/2021 réalisé par l'adto en collaboration avec l'architecte.

**CHARGE M.** le maire de transmettre cette décision qui permettra la demande de subventions.

## **BILAN DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)**

Le SCoT DU Vexin-Thelle est en conformité par rapport aux prévisions :

Sur la structure, sur la création de transports avec le maintien des 4 gares sur la ligne Gisors/Paris, sur la population même si la répartition a été revue, sur l'habitat avec une consommation normale d'espace agricole, sur la gestion de l'environnement.

Il n'y a que sur l'économie ou l'on observe une perte d'environ 200 emplois.

## **BILAN DU PLAN CLIMAT**

Le plan climat se développe sur une longue période l'objectif étant d'assurer l'équilibre énergétique du territoire entre consommation et énergies renouvelables.

L'étude de planification énergétique de la CCVT a établi le diagnostic du territoire en particulier les consommations réparties dans les domaines résidentiels, de la mobilité, de l'industrie, du tertiaire et de l'agriculture, par rapport aux productions énergétiques renouvelables. L'étape suivante consistera sur la base de ce diagnostic à entamer la mise en place d'actions correctives dans les domaines étudiés pour atteindre à long terme une autonomie énergétique.

La CCVT met en place sur le sujet une campagne d'information des populations et cible les actions prioritaires.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

- Rémy RICHARD fait un résumé de la demande formulée auprès du syndicat des eaux, à savoir 2 bouclages d'eau potable restant à réaliser sur notre commune.

La séance est levée à 22h05.

FAIT ET DELIBERE A LOCONVILLE LE 19 JANVIER 2021 A 22H05 ET ONT SIGNE, LES MEMBRES PRESENTS.

Le Secrétaire,  
Xavier SAMAIN

Le Maire,  
Serge STEINMAYER.

